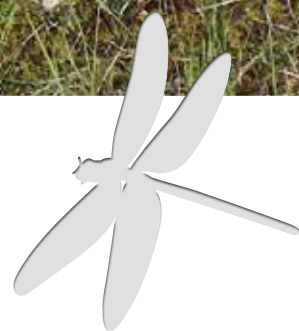


MONTSELGUES & MALARCE-SUR-LA-THINES

A LA DÉCOUVERTE DU

Réseau de tourbières du plateau de Montselgues

un espace naturel remarquable



Un petit joyau naturel

Situé dans les Cévennes vivaroises en bordure méridionale du massif central, le plateau de Montselgues, aux paysages variés changeant de teinte au fil des saisons, offre une grande diversité de milieux naturels et regorge d'eau... et de vie. Les nombreuses petites sources qui sillonnent le plateau ont par endroits, à la faveur de cuvettes ou de replats, donné naissance à des tourbières qui alimentent les vallées de la Borne et de la Thines.



Le réseau de tourbières du plateau de Montselgues est situé sur les communes de Montselgues et Malarce-sur-la-Thines.



Des milieux naturels à l'interface entre le sol, constitué de tourbe, et l'eau

Dans une tourbière gorgée d'eau, les végétaux ne peuvent se décomposer complètement. Ils s'accumulent et forment la tourbe, véritable roche végétale fossile. Ces végétaux sont dominés par les sphaignes, des mousses spongieuses, qui peuvent absorber jusqu'à 26 fois leur poids en eau !

Sur le plateau de Montselgues, les tourbières, ici en limite de répartition nord du bassin méditerranéen, sont relativement "jeunes" à l'échelle géologique (-6400 ans avant JC) et l'épaisseur de tourbe est faible, ne dépassant pas 80 centimètres.

Des zones utiles...

Les tourbières font partie d'une grande famille d'écosystèmes : les zones humides, appelées localement narces ou sagnes. Ces dernières remplissent de multiples fonctions. Elles contribuent au stockage, à la filtration donc à la qualité de l'eau, et à sa restitution lente dans les rivières. Elles sont également le support de multiples usages: pâturage, chasse, sorties pédagogiques...



Une nature exceptionnelle

Une mosaïque de milieux

Influencé par un climat montagnard et méditerranéen, le plateau de Montselgues présente une mosaïque variée de milieux composée de tourbières et prairies humides, de landes montagnardes, de boisements spontanés dont certains humides, de plantations de conifères,... ou encore d'éboulis rocheux. Cette diversité de milieux, dont certains sont reconnus comme remarquables à l'échelle européenne, offrent autant de zones de vie, de reproduction et de chasse à de nombreuses espèces de faune et de flore.



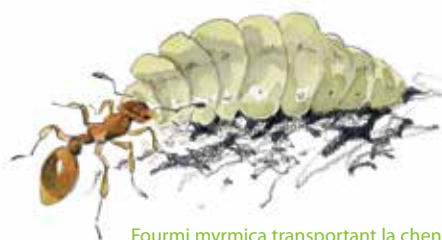
Des espèces insolites

Nombre d'espèces remarquables animales et végétales se rencontrent dans ces différents milieux, dont certaines d'entre elles présentent un caractère insolite : Des plantes carnivores, telle que la drosera à feuilles rondes, des trésors préhistoriques miniatures tel que le lycopode des tourbières, ancêtre des fougères, ou bien encore, le lézard vivipare, l'espèce de reptile qui serait la plus résistante au froid selon les connaissances actuelles.

Autre cas particulier, l'azuré des mouillères, papillon des zones humides a un cycle biologique qui repose obligatoirement sur la présence de deux autres espèces la gentiane pneumonanthe, plante hôte, et la fourmi myrmica, qui offre le logis à la chenille durant l'hiver.



Azuré des mouillères pondant sur une gentiane.



Fourmi myrmica transportant la chenille jusqu'à la fourmilière pour la nourrir.



Lycopode des tourbières et drosera à feuilles rondes.

Aquarelles : © Nicolas De Faveri



Le lézard vivipare

Seul reptile dont la présence est connue au delà du cercle polaire arctique, il possède une substance "antigel" dans le sang lui permettant de résister aux fréquentes gelées dans les tourbières d'altitude.

Une histoire d'eau et d'homme



Exemple de retenue et seuil d'origine anthropique.

Des systèmes agricoles traditionnels

Au XIX^e siècle, la population locale était dix fois supérieure à celle d'aujourd'hui sur le plateau. Afin de pallier le déficit hydrique estival en milieu méditerranéen, l'homme a mis en place des aménagements hydrauliques (retenues, seuils, canaux) aux droits de sources existantes. Cet accès à l'eau a permis par le passé l'irrigation des cultures vivrières, l'abreuvement des bêtes, le travail de la pierre et probablement la pisciculture. Ces aménagements ont largement contribué à l'installation des sphaignes et la transformation en tourbe en amont des retenues.



Exemple de drain.

Déprise agricole et développement de la sylviculture

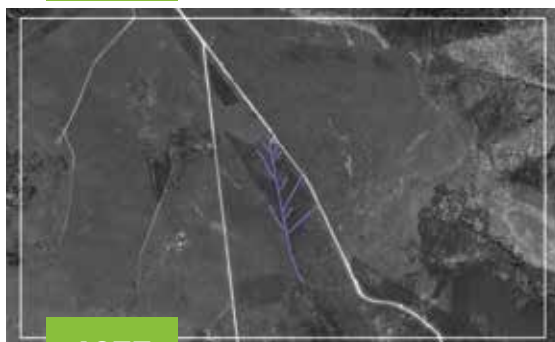
Les zones autrefois entretenues par le pâturage et la fauche ont progressivement évolué vers des landes et boisements naturels mais également des plantations de résineux, réalisées dès 1970. Des opérations de drainage sur certains secteurs de tourbières ont entraîné une perturbation du fonctionnement hydrologique et un assèchement progressif des secteurs les plus humides.



1950

Évolution du drainage sur le secteur "Cham de la Vernède"

En 1950, les zones humides étaient indemnes de travaux de drainage. On constate en 1977 que les travaux d'aménagement des pistes forestières et d'assèchement avaient démarré et qu'ils se sont poursuivis jusque dans les années 80.



1977



2002

Des acteurs pour un projet

Un joyau menacé

La dynamique naturelle de la végétation, accentuée par la déprise agricole et les nombreux drainages qui ont permis les plantations de conifères, menacent aujourd'hui les six zones de tourbières identifiées sur les 300 hectares du réseau de tourbières. Certaines zones humides étant même isolées, comme prisonnières au milieu d'une forêt de pins qui les envahit progressivement et menace leur pérennité.

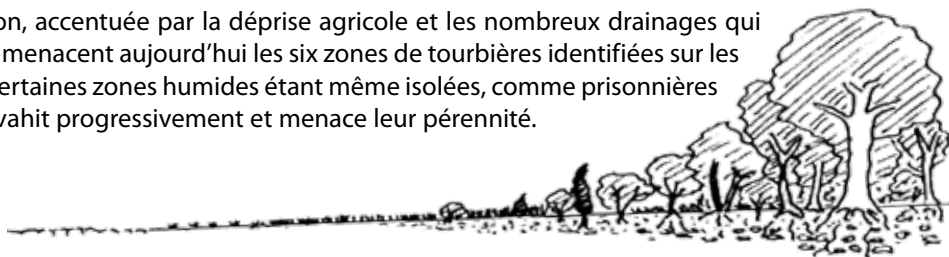


Schéma de l'évolution d'un milieu naturel : de la prairie humide au boisement.

Ensemble pour restaurer ce réseau de tourbières

Depuis plus de 20 ans, un partenariat fort avec les municipalités de Montselgues et Malarce-sur-la-Thines, l'association La Fage, les propriétaires et les différents usagers (éleveurs, chasseurs, exploitants forestiers...) s'est développé pour la préservation de la tourbière des Narcettes au départ puis du réseau de tourbières depuis 2008. Plusieurs structures (Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, Conseil départemental de l'Ardèche, Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, EPTB Ardèche, la FRAPNA, ...) ont également contribué à cette dynamique locale à l'origine du succès du projet. Un comité de site associe ces divers partenaires.

Des acquisitions, des études approfondies, l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion successifs (1997, 2003, 2008, 2016) ont bénéficié du soutien financier de l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Le comité de site est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel et culturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.

Le plan de gestion est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

Un site reconnu à l'échelle locale mais également européenne

Situé au cœur du parc naturel régional des Monts d'Ardèche, ce site est inséré dans les périmètres de l'Espace Naturel Sensible "Plateau de Montselgues et vallée de la Thines" et site Natura 2000 identifié au titre de la Directive habitats "Plateau de Montselgues". La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, structure animatrice de ces deux démarches, mène en parallèle de nombreuses actions de préservation et de valorisation de la biodiversité. Il fait également parti des zones humides majeures du bassin versant de l'Ardèche inscrite au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Préserver durablement les tourbières



Restaurer et conserver les fonctionnalités des milieux humides

La restauration des fonctions hydrologiques des secteurs dégradés tout comme le maintien des milieux ouverts nécessaires au bon état de conservation des zones humides sont au cœur des préoccupations et des actions du plan de gestion.

Restaurer la connectivité écologique entre les tourbières

Plusieurs espèces remarquables d'insectes ont besoin de circuler entre les différents secteurs de tourbières, notamment pour favoriser les échanges biologiques. Il leur faut avant tout pouvoir y accéder. Afin de limiter l'isolement des zones humides au sein des espaces forestiers et favoriser le déplacement de ces espèces, des corridors seront réalisés et entretenus par pâturage.



Sensibiliser et informer

La valorisation du patrimoine culturel, économique et naturel et la sensibilisation aux services rendus par les zones humides permettra de faire comprendre les enjeux de leur conservation.

Mobiliser le réseau d'acteurs et maîtriser le foncier

La mise en œuvre opérationnelle des actions nécessite de conduire une animation locale et foncière active auprès des propriétaires et usagers.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques permettent d'observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore d'exception.

Les actions prévues entre 2016 et 2021

Restaurer et conserver les fonctionnalités des milieux humides

- *Création de seuils pour limiter l'effet drainant*
- *Restauration et entretien des seuils dégradés*
- *Débroussaillage et bucheronnage sélectif des zones humides boisées*
- *Maintien des milieux ouverts par entretien pastoral*



Restaurer la connectivité écologique entre les tourbières

- *Création de corridors écologiques entre les tourbières*
- *Entretien mécanique et pastoral des corridors et milieux ouverts*

Sensibiliser et informer

- *Aménagement d'accueil et d'interprétation (étude, conception et pose)*
- *Inventaire et valorisation du petit patrimoine bâti lié à l'eau*
- *Animations pédagogiques*
- *Chantiers participatifs*



Mobiliser le réseau d'acteurs et maîtriser le foncier

- *Renforcer la maîtrise foncière (acquisition et conventionnement)*
- *Concertation, animation du réseau d'acteurs (groupe de travail et comité de site)*
- *Élaboration des dossiers administratifs (loi sur l'eau, natura 2000) nécessaires à la réalisation des travaux de restauration*

L'engagement local : une impulsion nécessaire

Les 300 hectares du réseau de tourbières appartiennent à de nombreux propriétaires privés (dont le Conservatoire) et publics (commune et Département). L'engagement volontaire des propriétaires dans une convention d'usage signée avec le Conservatoire est nécessaire pour la mise en oeuvre du plan de gestion sur leurs parcelles. Dans ce sens, le partenariat développé avec le Département, transcrit dans une convention signée en 2016, engage les 2 structures dans la gestion conservatoire du réseau de tourbières, et permet d'intervenir sur les 55 hectares acquis dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles.



QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER CE PROJET ?

Contribuer à transmettre cette information.

Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.

Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.

Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.

Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

**Le plan de gestion 2016-2021
du réseau de tourbières du plateau de
Montselgues est disponible dans son
intégralité sur demande.**



CEN RHÔNE-ALPES
Antenne Ardèche-Drôme

Benoît PASCALT

benoit.pascalt@cen-rhonealpes.fr

Tél. 04 75 36 32 31

8 allée du Château

07200 VOGÛE

www.cen-rhonealpes.fr



**Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes**

Agir ensemble, c'est notre nature !

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine. Depuis 1988, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.

Programme réalisé en partenariat avec

Les communes de Montselgues et Malarce-sur-la-Thines, la communauté de communes du pays des Vans en Cévennes, le Département de l'Ardèche, l'EPTB Ardèche, l'association Lafage et l'ensemble des membres du comité de site.

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes
Cartes : IGN BD Ortho, IGN Scan25
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes
ISBN : 978-2-37170-038-3

Et grâce au soutien financier de :

NOVEMBRE 2018



Cofinancé par l'union européenne.
L'Europe s'engage dans le Massif central avec
le fond européen de développement régional.



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

ardèche
LE DÉPARTEMENT